



Le 31 janvier

plus fort que le 19, les retraités se mobilisent !

Parce qu'ils sont pleinement concernés par ce projet de loi que veut imposer le président de la République des riches, porte-parole du Medef, les retraités agissent.

À chaque réforme, les retraités ont été impactés par des mesures de régression sociale: la fin de l'indexation des pensions sur les salaires, l'augmentation de 1,7 point de la CSG, la contribution

additionnelle de solidarité pour l'autonomie de 0,3 % payée uniquement par les retraités.

L'ARNAQUE: 1200 euros pour les petites retraites. Cette mesure ne changera rien! La condition: une carrière complète au Smic, illusoire! Études, chômage, congés parentaux, carrière hachée... et augmentation du nombre de trimestres. Cette réforme aggravera l'inégalité femmes-hommes.

LE 19 JANVIER : 2 MILLIONS DE MANIFESTANTS, LE 31 JANVIER, AMPLIFIONS ET IMPOSONS LE RETRAIT !

Stop à cette politique pour les riches

82 milliards
versés aux actionnaires,
du jamais vu !

200 milliards
d'aides publiques
aux entreprises = 17 fois
le déficit annoncé
des retraites !

84 milliards
d'exonérations
dont 18,4 milliards
pour les caisses de retraites !

Nous voulons une autre société. L'argent existe pour financer une retraite à 60 ans et répondre aux revendications des retraités :

- l'augmentation des pensions de base et complémentaires, pas une pension inférieure au Smic à 2000 euros bruts, égalité salariale femmes/hommes ;
- le droit à la santé, à l'hôpital comme en ville ;
- des services publics de proximité.

Le 31 janvier, l'ensemble des organisations syndicales appelle à agir par la grève et les manifestations.

Nous, retraités, avons toutes les raisons pour exiger le retrait de ce projet de loi

et imposer une réforme des retraites avec un départ à 60 ans et le maintien et l'amélioration de l'ensemble de nos droits.

Tous ensemble, on ne lâche rien !

Pour défendre mes revendications

- Mon pouvoir d'achat • Ma retraite
- Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail :

Tél. :

Bulletin à retourner à

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre